L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS **EMAIL :** lemblemedujour@gmail.com - **TÉL :** +229 0195534395

N° 678 DU 04 NOVEMBRE 2026

ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE P. 02

DJOGBÉNOU ENGAGE LA GRANDE RÉFORME



Stabilité professionnelle, discipline administrative et représentation syndicale unifiée : le président de l'Assemblée nationale veut bâtir une administration moderne, organisée et davantage responsable.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE P. 03

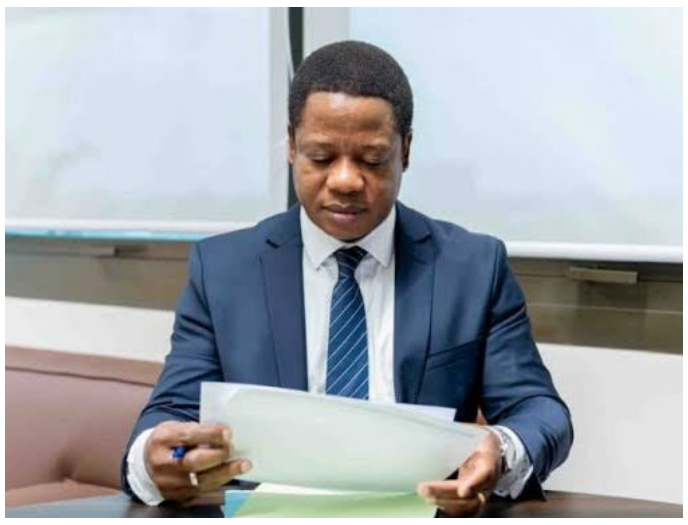

1400 contributions en cinq jours !

DIPLOMATIE P. 05

ABIMBOLA prend ses marques auprès du CES



DESTRUCTION DES CHAMPS PAR LES BŒUFS P. 05



Le préfet Raphaël Akotègnon hausse le ton

ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE

Djogbénou engage la grande réforme



Stabilité professionnelle, discipline administrative et représentation syndicale unifiée : le président de l'Assemblée nationale veut bâtir une administration moderne, organisée et davantage responsable.

La modernisation de l'Assemblée nationale du Bénin ne se limite pas aux réformes institutionnelles et à la production législative. Elle passe également par une administration parlementaire performante, disciplinée, stable et respectueuse des exigences du service public. C'est l'un des chantiers auxquels le président de l'Assemblée nationale, le professeur Joseph Fifamin DJOGBÉNOU, entend donner une nouvelle impulsion.

Depuis son accession au perchoir, plusieurs initiatives témoignent de sa volonté de réorganiser le fonctionnement de l'institution, de renforcer les compétences et de promouvoir une meilleure coordination des ressources humaines. Une démarche qui place les fonctionnaires parlementaires devant de nouvelles exigences en matière de professionnalisme, de responsabilité et de rendement.

Une seule voix pour représenter le personnel parlementaire

L'une des annonces marquantes du président de l'Assemblée nationale est intervenue lors du rassemblement du personnel, le lundi matin, à l'occasion de la cérémonie des couleurs. Joseph Fifamin DJOGBÉNOU a fait savoir que toutes les associations et tous les réseaux regroupant les personnels parlementaires au sein de l'institution devront fusionner pour se fondre dans le Syndicat autonome du personnel de l'Assemblée nationale (SYNAPA).

Cette orientation vise à mettre en place une représentation unifiée du personnel, capable de porter les préoccupations des travailleurs d'une seule voix auprès de l'administration parlementaire.

Pour le président de l'Assemblée nationale, une représentation structurée et cohérente constitue un levier important du dialogue social et de l'efficacité des échanges entre les responsables de l'institution et les agents. Cette fusion annoncée ne remet toutefois pas en cause la mutuelle des fonctionnaires parlementaires, dont la préservation a été clairement distinguée de cette réorganisation.

Au-delà de la restructuration syndicale, cette initiative traduit une volonté de rationaliser les cadres de représentation, d'éviter la dispersion des interlocuteurs et de favoriser une meilleure concertation autour des préoccupations professionnelles.

Discipline et responsabilité : de nouvelles exigences

La modernisation souhaitée par Joseph Fifamin DJOGBÉNOU implique également un changement dans les habitudes professionnelles. Assiduité, ponctualité, neutralité politique, respect de la hiérarchie et obligation de résultats doivent désormais constituer des principes fondamentaux dans le fonctionnement des services.

Le président de l'Assemblée nationale a déjà insisté sur la nécessité de préserver une administration parlementaire neutre, exclusivement au service de l'institution et de la République.

L'ambition est de mettre fin aux pratiques de complaisance et aux comportements qui pourraient compromettre la qualité du service public. Chaque agent doit pouvoir répondre de ses responsabilités et contribuer effectivement au bon fonctionnement de l'administration.

La stabilité des agents, un autre chantier incontournable

Cependant, l'exigence de discipline doit s'accompagner d'une attention particulière à la situation sociale des fonctionnaires parlementaires. Les incertitudes liées aux statuts, aux carrières, aux affectations et aux conditions de travail constituent des préoccupations qui méritent des réponses durables.

Les décisions administratives du 3 septembre 2026 concernant 52 agents ont notamment remis au centre des discussions la question de la sécurisation des parcours professionnels.

Une administration moderne ne peut durablement fonctionner sans des ressources humaines rassurées sur leurs droits, leurs obligations et leurs perspectives d'évolution. Il appartient donc à l'autorité parlementaire de poursuivre les efforts de clarification et de transparence dans la gestion du personnel.

Une réforme qui doit produire des résultats

La réorganisation du Cabinet présidentiel, avec le renforcement des compétences et la mise en place de pôles d'expertise, s'inscrit également dans cette dynamique. La complémentarité des profils, la responsabilisation des collaborateurs et l'efficacité du travail constituent des orientations importantes de cette nouvelle méthode de gouvernance administrative.

Désormais, l'enjeu est de faire en sorte que cette dynamique touche tous les services de l'Assemblée nationale. Les fonctionnaires parlementaires doivent comprendre que les exigences de modernisation concernent chacun, quel que soit son grade ou son poste.

Le SYNAPA, appelé à devenir le cadre unifié de représentation du personnel, aura également un rôle important à jouer dans l'accompagnement de cette transformation, la défense des droits des agents et la promotion d'une culture de responsabilité.

Joseph Fifamin DJOGBÉNOU veut ainsi imprimer une nouvelle marque à l'administration parlementaire : une institution où l'autorité est respectée, les compétences valorisées, les droits protégés et les obligations professionnelles pleinement assumées.

La modernisation du Parlement exige en effet un personnel organisé, une représentation unifiée et un dialogue social constructif. Le défi est désormais de transformer les orientations annoncées en acquis durables, afin de faire de l'administration parlementaire un véritable modèle de stabilité, de discipline et de performance au service de la République.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel ''www.lemblemedujour.com''

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj,
faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION
ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDATION
Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME
Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

1 400 contributions en cinq jours !

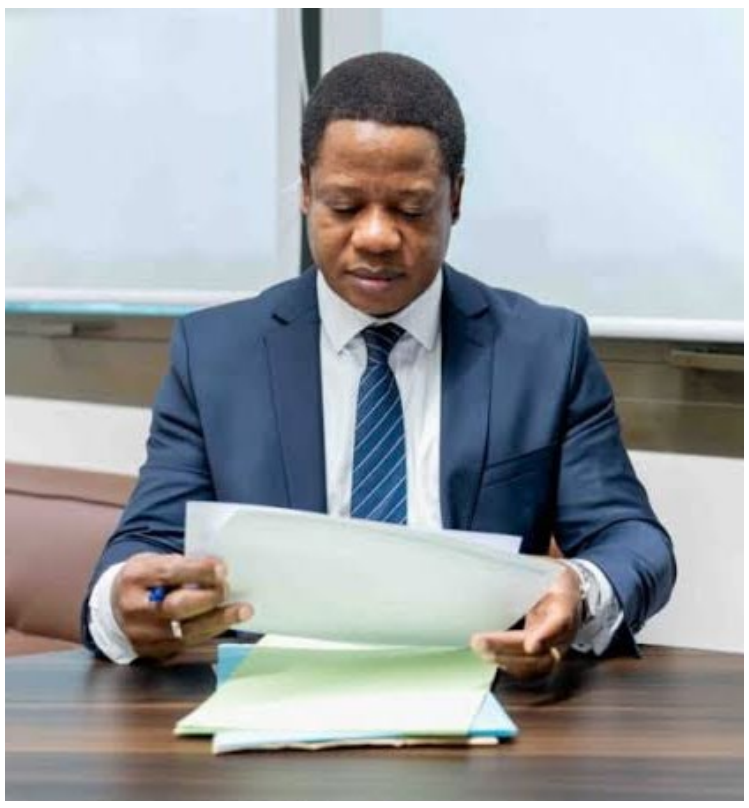

Le Prix national de la simplification administrative suscite un véritable engouement au Bénin. Cinq jours après le lancement de la plateforme de réception des candidatures, les premiers chiffres témoignent d'une forte mobilisation des citoyens autour de cette initiative portée par le Gouvernement sous l'impulsion du président de la République, Romuald Wadagni.

Les statistiques arrêtées au lundi 2 novembre 2026 à 20 heures sont particulièrement encourageantes. Au total, plus de 1 400 contributions ont déjà été soumises, tandis que 484 autres projets sont encore en cours de rédaction. Dans le même temps, 2 667 comptes ont été créés sur la plateforme par des citoyens désireux de proposer des solutions concrètes pour améliorer le fonctionnement de l'administration publique.

L'intérêt suscité par cette initiative se mesure également à travers la fréquentation de la plateforme. Depuis son ouverture, plus de 8 800 visites cumulées ont été enregistrées, avec un pic remarquable de 2 425 visiteurs uniques dès la première journée.

Cette mobilisation dépasse les frontières nationales. Si 85 % des connexions proviennent du Bénin, la plateforme enregistre également des visites depuis la France, le Canada, la Côte d'Ivoire et une trentaine d'autres pays, témoignant de l'intérêt de la diaspora pour cette démarche de modernisation des services publics.

À travers ce prix, le Gouvernement entend donner aux citoyens l'occasion de contribuer directement à la transformation de l'administration, en proposant des idées et des projets susceptibles de simplifier les procédures, de réduire les contraintes administratives et d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers.

La participation reste ouverte jusqu'au 12 novembre 2026. Les citoyens désireux de prendre part à cette dynamique peuvent soumettre leurs propositions sur la plateforme officielle : http://prix-simplification.gouv.bj.

Avec déjà 1 400 contributions enregistrées en seulement cinq jours, cette initiative affiche un démarrage prometteur et traduit une volonté grandissante des citoyens de prendre part à la modernisation de l'administration béninoise.

Emeric Joël ALLAGBE

COTONOU

72,4 milliards FCFA pour accélérer les investissements en 2027

La mairie réduit ses dépenses de fonctionnement de 6,44 % et augmente les crédits d'investissement de 47,54 %.

La municipalité de Cotonou affiche de nouvelles ambitions pour le développement de la capitale économique du Bénin. Réuni les 30 octobre et 2 novembre 2026, à l'occasion de sa quatrième session ordinaire, le Conseil communal a adopté à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2027, arrêté à 72,4 milliards de francs CFA. Sous la conduite du maire Luc GNACADJA, cette nouvelle programmation budgétaire donne une place prépondérante aux investissements et à la transformation du cadre de vie des populations.

Ce premier budget de la mandature 2026-2033 se distingue par un changement significatif dans les priorités financières de la municipalité. Plus de 74 % des ressources sont désormais orientées vers les dépenses d'investissement, qui enregistrent une progression de 47,54 % par rapport à l'exercice précédent. Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement connaissent une diminution de 6,44 %.

À travers ces choix, l'équipe municipale entend renforcer les capacités d'intervention de la commune et accélérer la réalisation des projets structurants. Cette orientation budgétaire s'inscrit dans la vision de changement d'échelle portée par le maire Luc GNACADJA.

Autre particularité de ce budget : son élaboration s'est appuyée sur les préoccupations et les besoins recueillis auprès des populations lors de la tournée du maire dans les différents arrondissements de Cotonou. Une démarche qui traduit la volonté de rapprocher les décisions budgétaires des réalités quotidiennes des habitants.

Des réformes pour renforcer la gouvernance financière

Au-delà de l'adoption du budget 2027, cette quatrième session ordinaire a été marquée par plusieurs décisions importantes. Les conseillers communaux ont notamment approuvé le rapport d'activités du maire au titre du troisième trimestre, les rapports des commissions permanentes ainsi que celui du Conseil de supervision.

Ils ont également adopté le manuel de procédures budgétaires et comptables des collectivités territoriales en République du Bénin, élaboré par la Cellule de suivi et de contrôle de la gestion des communes. Cet outil vise à renforcer l'encadrement et la rigueur dans la gestion des finances locales.

48 recommandations de l'IGF pour améliorer les recettes communales

La question de la mobilisation des ressources propres a également occupé une place importante dans les travaux. Le maire Luc GNACADJA a présenté au Conseil communal la version définitive du rapport de l'Inspection générale des finances (IGF), sollicité en mai 2026 et portant sur les recettes non fiscales de la commune entre janvier 2021 et avril 2026.

Le document met en évidence plusieurs insuffisances, notamment dans la maîtrise du potentiel de recettes, la traçabilité et la lisibilité des procédures, la gestion de l'occupation du domaine public ainsi que le recouvrement des créances.

Face à ces constats, les conseillers communaux ont pris connaissance des 48 recommandations formulées par l'IGF et autorisé le maire à engager les dispositions légales nécessaires à leur mise en œuvre et à leur suivi rigoureux.

Il convient toutefois de préciser que le budget 2027, adopté à l'unanimité par le Conseil communal, reste soumis à la validation de la tutelle préfectorale avant son entrée en exécution.

Avec cette programmation financière, la municipalité de Cotonou entend ainsi privilégier l'investissement, améliorer la mobilisation des ressources et renforcer l'efficacité de l'action publique locale. Un cap qui place le développement urbain et les attentes des populations au cœur des priorités de la mandature 2026-2033.

Emeric Joël ALLAGBE



ÉVÉNEMENTIEL À PORTO-NOVO

ELONA HOUSE, un cadre d'exception pour les fêtes et les conférences

À Djassin Hounvié, dans la ville de Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme une adresse de choix pour l'organisation de mariages, anniversaires, cérémonies familiales et rencontres professionnelles. Avec ses espaces aménageables, ses salles climatisées et ses équipements adaptés, l'établissement entend offrir aux particuliers comme aux entreprises un cadre propice à la réussite de leurs événements.



Trouver un espace approprié pour organiser une cérémonie ou une rencontre professionnelle constitue souvent un véritable défi. À Porto-Novo, ELONA HOUSE apporte une réponse à ce besoin en mettant à la disposition de sa clientèle des salles de fêtes et de conférences adaptées à différentes occasions.

Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême ou une réunion professionnelle, l'établissement propose un cadre accueillant permettant de recevoir les invités dans de bonnes conditions. La modularité des espaces constitue l'un de ses atouts, offrant la possibilité d'adapter la configuration des salles à la nature et à l'envergure de chaque manifestation.

Des prestations pensées pour le confort des clients

Au-delà de la mise à disposition des espaces, ELONA HOUSE met en avant plusieurs services destinés à faciliter l'organisation des événements. L'établissement dispose notamment de salles climatisées, d'une assistance technique professionnelle et d'un groupe électrogène disponible pour contribuer à la continuité des activités en cas de coupure d'électricité.

Ces équipements représentent des avantages importants pour les organisateurs soucieux du confort de leurs invités et du bon déroulement de leurs cérémonies. Ils permettent également d'envisager des rencontres professionnelles et des conférences dans un environnement adapté.

Une adresse accessible à Porto-Novo

Situé à Djassin Hounvié, dans la ville capitale , ELONA HOUSE ambitionne de répondre aux attentes des familles, des associations, des entreprises et des institutions à la recherche d'un espace pour leurs manifestations.

À travers son offre de salles de fêtes et de conférences, l'établissement mise sur la polyvalence de ses installations pour accompagner les moments heureux des familles ainsi que les activités du monde professionnel.

Pour toute information ou réservation, les intéressés peuvent contacter ELONA HOUSE aux numéros suivants : 0198904640 / 0155499999 ou 0195534395 / 0155500707.

ELONA HOUSE : un espace pour célébrer, se réunir et réussir ses événements.

Marie Estelle AKANNI

DIPLOMATIE

ABIMBOLA prend ses marques auprès du CES



Le nouvel Ambassadeur du Bénin près la France échange avec Abdoulaye BIO TCHANÉ sur les perspectives de coopération

Le nouvel Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Bénin près la République française, Babalola Jean-Michel ABIMBOLA, poursuit sa tournée de prise de contact avec les institutions de la République. Dans ce cadre, il a été reçu en audience, dans l'après-midi du mardi 3 novembre 2026, au siège du Conseil économique et social (CES) à Cotonou, par son président, Abdoulaye BIO TCHANÉ.

Nommé en Conseil des ministres le 7 octobre 2026, l'ancien ministre de la Culture entend inscrire sa mission diplomatique dans une dynamique de renforcement des relations de coopération entre le Bénin et ses partenaires étrangers. Sa visite au CES s'inscrit dans le respect des usages républicains qui consacrent les échanges entre les nouveaux chefs de mission diplomatique et les institutions nationales.

Au cœur de cette rencontre, les perspectives de coopération économique, sociale, environnementale et culturelle entre le Bénin et les pays relevant de la juridiction de l'ambassade. Les deux personnalités ont également exploré les possibilités de consolidation des relations entre le CES béninois et les Conseils économiques et sociaux de ces pays, notamment avec l'accompagnement de la représentation diplomatique du Bénin à Paris.

À sa sortie d'audience, Jean-Michel ABIMBOLA s'est réjoui de retrouver Abdoulaye BIO TCHANÉ, avec qui il a eu à partager des responsabilités gouvernementales. Il a particulièrement mis en avant la qualité des échanges et les opportunités de collaboration susceptibles de donner un nouvel élan aux relations institutionnelles entre le Bénin et ses partenaires.

Le diplomate a par ailleurs indiqué avoir bénéficié des conseils et orientations du président du CES sur plusieurs questions d'intérêt national. Des contributions qu'il considère comme des repères importants pour conduire efficacement sa mission et mieux défendre les intérêts du Bénin sur la scène internationale.

Cette audience témoigne de la volonté de maintenir une synergie d'action entre les institutions de la République et la diplomatie béninoise. À travers cette démarche, Jean-Michel ABIMBOLA entend s'appuyer sur les expertises nationales et les partenariats institutionnels pour renforcer la présence du Bénin à l'international et promouvoir de nouvelles opportunités de coopération.

Emeric Joël ALLAGBE

DESTRUCTION DES CHAMPS PAR LES BŒUFS

Le préfet Raphaël Akotègnon hausse le ton

(Les propriétaires de troupeaux appelés à plus de responsabilité et de vigilance)

La divagation des bœufs dans les champs constitue une véritable source de préoccupation pour les producteurs agricoles. Face aux dégâts occasionnés par les animaux qui détruisent les cultures et compromettent les efforts des agriculteurs, une démarche de sensibilisation et de responsabilisation des propriétaires de troupeaux mérite d'être saluée.

À travers cette initiative, le préfet du département de l'Atlantique, Raphaël AKOTÈGNON, affiche sa volonté de préserver les intérêts des producteurs et de favoriser une cohabitation pacifique entre agriculteurs et éleveurs.

Il est en effet inadmissible que des agriculteurs, après plusieurs mois de travail et d'investissements, voient leurs récoltes dévastées par des bœufs laissés en divagation. Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer leur surveillance et empêcher leur intrusion dans les exploitations agricoles.

Cette démarche du préfet Raphaël AKOTÈGNON est donc à saluer. Elle rappelle que la liberté d'élever des animaux ne saurait justifier la destruction des biens et des récoltes d'autrui. La protection des activités agricoles, la prévention des conflits entre agriculteurs et éleveurs ainsi que le respect des droits de chacun doivent demeurer des priorités.

Un appel est ainsi lancé à tous les propriétaires de bœufs : la responsabilité doit primer. Prévenir les dégâts dans les champs, c'est respecter le travail des producteurs et contribuer à la paix sociale.

Emeric Joël ALLAGBE



TOURISME À PORTO-NOVO

Résidences FENOU : le confort d'un appartement, la chaleur d'un véritable foyer

À Porto-Novo, les visiteurs disposent désormais d'une adresse pensée pour conjuguer confort, convivialité et sérénité.

À la recherche d'un cadre agréable pour séjourner à Porto-Novo ? Les Résidences FENOU proposent une formule qui entend répondre aux attentes des touristes, voyageurs d'affaires, familles et visiteurs de passage dans la capitale béninoise. Situées à Djassin Houinvié, à Dowa, ces résidences mettent en avant des appartements conçus pour offrir aux occupants une expérience différente de celle d'un hébergement classique.

Loin de l'ambiance impersonnelle que peuvent parfois offrir certains établissements, les Résidences FENOU misent sur une atmosphère chaleureuse et familiale. « Votre confort, notre priorité », telle est la promesse affichée par l'établissement, qui invite les visiteurs à retrouver la chaleur d'un foyer durant leur séjour.

Comme à la maison, loin de chez soi

Pour les touristes qui souhaitent prendre le temps de découvrir Porto-Novo et ses environs, disposer d'un espace confortable constitue un véritable atout. Les Résidences FENOU proposent ainsi des chambres privées et des espaces de vie conviviaux, permettant aux visiteurs de se détendre après leurs sorties, de partager des repas et de préparer sereinement leurs activités du lendemain.

L'aménagement intérieur, présenté comme authentique et soigné, associe confort et fonctionnalité. L'objectif est de permettre à chaque résident de profiter de son séjour à son propre rythme, que ce soit pour quelques nuits ou pour une période plus longue.

Une adresse adaptée aux touristes

Porto-Novo constitue une étape incontournable pour les visiteurs désireux de découvrir le patrimoine, la culture et l'histoire du Bénin. Pour accompagner cette découverte, le choix de l'hébergement joue un rôle important.

En optant pour les Résidences FENOU, le voyageur peut bénéficier d'un cadre résidentiel qui favorise à la fois repos, intimité et convivialité. L'établissement met notamment en avant quatre caractéristiques : luxe et confort, décor authentique, prix abordable et emplacement stratégique.

Cette combinaison vise particulièrement les touristes qui recherchent une alternative aux hôtels traditionnels, avec davantage de sensation de « chez-soi ».

Un séjour sans interruption grâce au groupe électrogène

Autre élément mis en avant par les Résidences FENOU : la disponibilité d'un groupe électrogène sur place. Cette solution permet à l'établissement de maintenir ses services en cas de coupure d'électricité, contribuant ainsi à assurer la continuité et le confort du séjour.

Pour un visiteur qui souhaite profiter pleinement de ses vacances, disposer d'un hébergement où les commodités essentielles restent accessibles constitue un avantage appréciable.

Porto-Novo autrement, avec FENOU comme point de départ



Séjourner aux Résidences FENOU, c'est également choisir de s'installer dans l'environnement de Porto-Novo pour mieux partir à la découverte de la ville et de ses richesses. Après une journée consacrée aux visites, aux rencontres ou aux activités professionnelles, les voyageurs peuvent retrouver un espace conçu pour la détente et le repos.

Touristes, familles, professionnels ou visiteurs de passage : les Résidences FENOU se présentent ainsi comme une solution d'hébergement alliant indépendance, confort et convivialité.

FENOU, une invitation à poser ses valises

Pour celles et ceux qui préparent un séjour à Porto-Novo, une adresse mérite donc d'être inscrite dans le carnet de voyage : les Résidences FENOU, à Djassin Houinvié – Dowa.

Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer. Une promesse qui résume l'esprit de ces résidences : offrir au visiteur non seulement un lieu où dormir, mais surtout un cadre où il peut se sentir chez lui pendant son séjour.

Contacts :

Djassin Houinvié – Dowa, Porto-Novo
+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99
+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

Augusta DAKPOGAN

ALLADATIN CODJO BARNABÉ GUEZO

Les derniers hommages à Dah Canaton prévus pour le samedi 7 novembre 2026

Décédé à l'âge de 100 ans révolus, l'ancien agent spécial du Trésor sera conduit à sa dernière demeure le samedi 7 novembre prochain à Abomey.

La famille ALLADATIN, les dynasties royales HOUEGBADJA et GUEZO, ainsi que les familles parentes, alliées et amies s'apprêtent à rendre un ultime hommage à ALLADATIN Codjo Barnabé GUEZO, affectueusement connu sous le nom de Dah Canaton.

Endormi dans la mort le 5 octobre 2026, dans sa 101e année, le regretté était un ancien agent spécial du Trésor à la retraite. Sa disparition constitue une profonde douleur pour ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, frères, sœurs et l'ensemble de ses proches.

Les cérémonies funèbres sont prévues pour le samedi 7 novembre 2026 à Abomey, conformément au programme établi par la famille.

La journée débutera à 10 heures par la levée du corps à la morgue du Centre hospitalier départemental (CHD) de Goho, à Abomey. À 11 heures, un discours d'enterrement sera prononcé au Bis Hôtel. La mise en place des participants prendra fin à 10 h 30.

L'inhumation est prévue à 12 h 45 au domicile du défunt, dans l'intimité familiale. Les condoléances seront reçues au Bis Hôtel, immédiatement après le discours d'enterrement.

À travers cette annonce, les familles endeuillées invitent parents, amis, connaissances et toutes les personnes touchées par cette disparition à prendre part aux obsèques ou à s'unir d'intention à ces moments de recueillement.

En cette douloureuse circonstance, les pensées vont particulièrement à la famille ALLADATIN et à toutes les familles parentes et alliées, qui trouvent dans leur foi et l'espérance de la résurrection la force de traverser cette épreuve.

Que la mémoire de Dah Canaton demeure vivante dans le cœur de ses proches.

Emeric Joël ALLAGBE

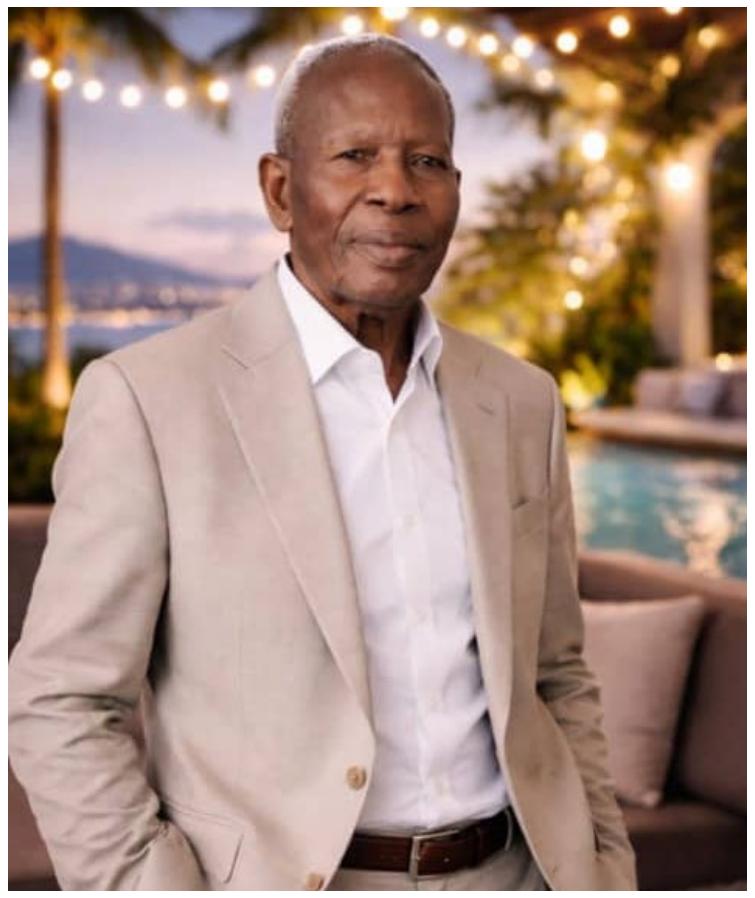





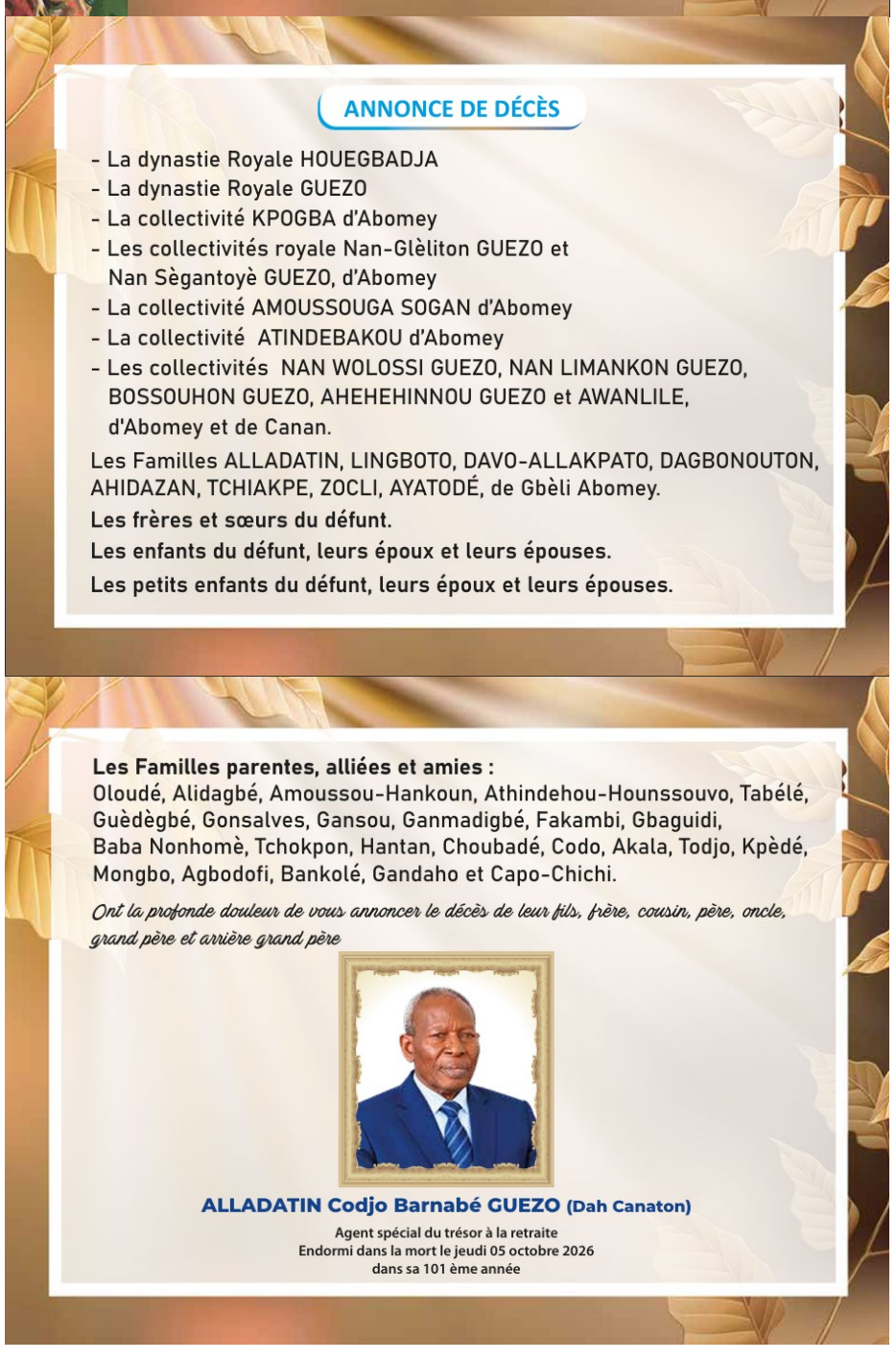

FORMATION DES JOURNALISTES

L'UPMB et la LNB ouvrent la voie à un partenariat



L'Union des professionnels des médias du Bénin (UPMB) et la Loterie Nationale du Bénin (LNB) envisagent de conjuguer leurs efforts en faveur du renforcement des capacités des journalistes. Cette perspective de collaboration a été au cœur d'une séance de travail tenue ce lundi 2 novembre 2026, au siège de la LNB à Cotonou, entre le président de l'UPMB, Hervé Prudence Hessou, et le Directeur général de l'institution, Marius Adanzounon.

À la tête d'une délégation composée de Yves Patrick Loko, secrétaire chargé des TIC, Serge Vivien Kougnimon, secrétaire à l'organisation, et Paterne Atrévy, secrétaire administratif, Hervé Prudence Hessou a présenté les ambitions de la huitième mandature de l'UPMB. Cette rencontre s'inscrit dans une démarche de rapprochement avec les institutions nationales, les représentations diplomatiques et les partenaires potentiels, en vue de mobiliser des soutiens durables pour la formation continue et la spécialisation des professionnels des médias.

Au cours des échanges, le président de l'UPMB a exposé les huit axes prioritaires du programme d'activités de son équipe. Deux orientations ont particulièrement suscité l'intérêt du Directeur général de la LNB : le renforcement institutionnel de l'Union, inscrit à l'axe 4, et la formation ainsi que la spécialisation des journalistes, qui constituent l'axe 5.

Les discussions ont également ouvert des perspectives de coopération autour de certaines préoccupations sociétales. À ce niveau, la fondation de la LNB pourrait constituer un cadre privilégié pour développer de futures initiatives conjointes au profit des communautés.

Réceptif à la démarche de la délégation, Marius Adanzounon s'est réjoui de cette visite et a exprimé son souhait de voir émerger des opportunités concrètes de collaboration entre les deux structures. Une ouverture favorable à la construction d'un partenariat susceptible de contribuer au développement des compétences dans le secteur des médias.

Pour sa part, Hervé Prudence Hessou a rassuré son interlocuteur quant à la volonté de l'UPMB de faire de cette coopération une expérience fructueuse et mutuellement bénéfique.

Il faut rappeler que Marius Adanzounon, ancien cadre de MTN Bénin, a été nommé Directeur général de la Loterie Nationale du Bénin le 15 juin 2026.

Emeric Joël ALLAGBE

DIPLOMATIE

André Okounlola-Biaou quitte son poste en Russie

Après cinq années de représentation à Moscou, l'ambassadeur du Bénin près la Fédération de Russie achève sa mission. Une audience d'adieu avec le vice-ministre russe des Affaires étrangères a marqué cette étape.

L'ambassadeur du Bénin près la Fédération de Russie, Akambi André Okounlola-Biaou, arrive au terme de sa mission diplomatique en Russie. Après cinq années passées à Moscou, le diplomate béninois a officiellement pris congé des autorités russes, à l'occasion d'une audience tenue ce mardi 3 novembre 2026 avec Guéorgui Borissenko, vice-ministre russe des Affaires étrangères.

Cette rencontre d'adieu a également été l'occasion de faire le point sur l'état des relations bilatérales entre Cotonou et Moscou. Les échanges ont notamment porté sur les perspectives de consolidation de la coopération entre les deux pays, avec un intérêt particulier pour les secteurs économique, commercial et humanitaire.

Au cours de cette audience, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de préserver un dialogue politique régulier et de poursuivre le développement de leur partenariat. Une orientation qui traduit l'intérêt partagé pour le renforcement des relations entre le Bénin et la Fédération de Russie.

Cinq années au service de la diplomatie béninoise

Nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Bénin près la Fédération de Russie le 8 septembre 2021, André Okounlola-Biaou avait rejoint la diplomatie après un parcours politique et parlementaire. Ancien député du Bloc républicain, il avait notamment occupé les fonctions de deuxième questeur à l'Assemblée nationale.

Son départ intervient dans un contexte marqué par une nouvelle séquence de rapprochement diplomatique entre les deux pays. En effet, le Bénin a récemment pris part au troisième Sommet Russie-Afrique, organisé à Moscou les 28 et 29 octobre 2026. La délégation béninoise était conduite par la vice-présidente de la République, Mariam Chabi Talata Zimé, accompagnée notamment de la ministre des Affaires étrangères, Corinne Amori Brunet, et de l'ambassadeur André Okounlola-Biaou.

Ainsi s'achève une étape de la représentation diplomatique béninoise en Russie, au moment où les deux États affichent leur volonté de poursuivre et d'élargir leurs relations de coopération.

Emeric Joël ALLAGBE



SÈMÈ-PODJI

6,47 milliards FCFA pour le budget 2027



Le maire Thomas Singbo et les conseillers communaux adoptent les grandes orientations financières de la commune

La commune de Sèmè-Podji se projette vers une nouvelle année avec des ambitions financières importantes. Réunis à l'hôtel de ville pendant quatre jours, les 33 conseillers communaux ont achevé, ce lundi 2 novembre 2026, les travaux de leur quatrième session ordinaire, sous la présidence du maire Thomas SINGBO.

Au terme des différentes délibérations, le conseil communal a acté le budget primitif de l'exercice 2027, arrêté à 6,47 milliards de francs CFA. Cette enveloppe financière constitue le principal instrument de programmation des actions de développement que l'administration communale entend conduire au cours de la prochaine année.

Au-delà de l'adoption du budget, cette session a également permis aux élus locaux de se pencher sur le renforcement du dispositif de contrôle de la gestion administrative. Une démarche qui traduit la volonté de consolider les mécanismes de suivi, de transparence et de bonne gouvernance au sein de l'administration communale.

Avec cette nouvelle programmation budgétaire, le maire Thomas SINGBO et son conseil communal affichent ainsi leur volonté de poursuivre la dynamique de développement de Sèmè-Podji. L'enjeu sera désormais de traduire les prévisions financières en réalisations concrètes, au bénéfice des populations et de l'amélioration des conditions de vie dans les différentes localités de la commune.

Emeric Joël ALLAGBE









L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

LE QUOTIDIEN DU BÉNIN

VOTRE JOURNAL,

TOUTE L'ACTUALITÉ DU BÉNIN

Une information fiable, proche de vous, chaque jour.

Informer pour mieux éclairer



INFORMATIONS
L'essentiel de l'actualité au quotidien

ANALYSES
Des décryptages pour mieux comprendre

INVESTIGATIONS
Des enquêtes pour éclairer les enjeux

PUBLICITÉS
Votre message, notre audience

CHERS PARTENAIRES,

DEVENEZ NOS PARTENAIRES PUBLICITAIRES

Associez votre image à un média de référence et touchez un large public, chaque jour.

Ensemble, valorisons votre marque !

Siège du Journal
Djassin Houinvié (Porto-Novo)

Site web
lemblemedujour.com / lemblemedujour.bj

BÉNIN

33,2 milliards FCFA pour booster la production de ciment à Sèmè-Podji



La BOAD et BOA-Bénin accompagnent l'expansion industrielle de la Société des Ciments du Bénin (SCB), avec plusieurs centaines d'emplois attendus.

Le secteur industriel béninois bénéficie d'un nouvel investissement d'envergure. La Banque ouest-africaine de développement (BOAD), en partenariat avec Bank of Africa-Bénin (BOA-Bénin), mobilise un financement de 33,2 milliards de FCFA au profit de la Société des Ciments du Bénin (SCB). Cette enveloppe est destinée à la construction d'une nouvelle unité de broyage de ciment à Sèmè-Podji, dans le département de l'Ouémé.

Cette opération vise à renforcer les capacités industrielles de la SCB et à accompagner la croissance de la demande nationale en ciment, portée notamment par le développement des infrastructures, les projets immobiliers et les activités du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

Un partenariat financier au service de l'industrie

La mobilisation de ces ressources repose sur un mécanisme de garantie mis en place avec la participation de la BOAD et de BOA-Bénin. Celui-ci vise à faciliter le financement de la construction et de la mise en service de cette nouvelle infrastructure industrielle.

Une étape importante de cette opération a été franchie début octobre 2026 à Cotonou, avec la signature de l'acte de garantie entre les différentes parties prenantes.

Pour Sandra Amichia, cheffe de mission résidente de la BOAD au Bénin, cette cérémonie constitue l'aboutissement de plusieurs mois de collaboration entre les institutions financières et la Société des Ciments du Bénin.

Plusieurs centaines d'emplois en perspective

Au-delà de l'investissement industriel, le projet devrait générer des retombées économiques et sociales significatives. La SCB prévoit notamment la création de plusieurs centaines d'emplois directs et indirects, contribuant ainsi à dynamiser le marché du travail et les activités économiques connexes.

Cette nouvelle unité représente également une opportunité de renforcer les capacités locales de production de ciment, de soutenir la chaîne de valeur industrielle et de consolider l'approvisionnement du marché béninois.

Un signal fort pour l'investissement productif

À travers cet accompagnement financier, la BOAD et BOA-Bénin réaffirment leur engagement en faveur du financement du secteur privé et du développement des capacités productives nationales.

Pour le Bénin, cet investissement de 33,2 milliards FCFA constitue un signal encourageant pour la transformation industrielle, la création d'emplois et le renforcement du tissu économique national.

La réalisation de cette nouvelle unité à Sèmè-Podji vient ainsi conforter la place de l'industrie cimentière dans la dynamique de développement économique du pays.

Emeric Joël ALLAGBE

REJET DU BUDGET RECTIFICATIF AU SÉNÉGAL

Diomaye Faye face à l'option de l'ordonnance

Le bras de fer entre l'exécutif sénégalais et l'Assemblée nationale prend une nouvelle tournure. Le mardi 3 novembre 2026, les députés ont rejeté le projet de loi de finances rectificative (LFR) 2026 présenté par le gouvernement de Bassirou Diomaye Faye. Le scrutin s'est soldé par 109 voix contre, 20 pour et 3 abstentions, sur 132 parlementaires ayant pris part au vote.

Cette décision place le chef de l'État devant un défi institutionnel et budgétaire majeur. Alors que le gouvernement entendait réajuster les recettes et les dépenses publiques pour tenir compte des nouvelles contraintes économiques, le refus des députés bloque l'adoption du texte par la voie parlementaire.

Face à cette impasse, l'exécutif devra explorer les mécanismes constitutionnels et juridiques susceptibles de permettre la poursuite de l'exécution budgétaire. Le recours à une ordonnance, sous réserve des conditions légales requises, figure parmi les pistes évoquées dans les analyses consacrées à ce blocage. Une autre possibilité réside dans l'engagement de la responsabilité du gouvernement sur le vote du texte, conformément à l'article 86, alinéa 6, de la Constitution.

À l'origine du rejet, plusieurs députés ont soulevé des interrogations sur la sincérité des prévisions budgétaires, notamment le déficit annoncé à 7,6 % du PIB et le niveau des investissements financés sur ressources extérieures. Des arguments contestés par le ministre de l'Économie, des Finances et du Plan, Cheikh Diba, qui défend la nécessité des ajustements proposés.

À l'issue du scrutin, le ministre a indiqué que le président Bassirou Diomaye Faye « va assumer ses responsabilités et prendra les dispositions qu'il faut », sans préciser la nature des mesures envisagées.

Au-delà du désaccord sur les chiffres, ce nouvel épisode révèle les tensions entre le gouvernement et l'Assemblée nationale, dans un contexte où l'adoption de la loi de finances rectificative est également importante pour les discussions avec le Fonds monétaire international (FMI).

Désormais, tous les regards sont tournés vers le palais présidentiel. Bassirou Diomaye Faye devra déterminer la voie juridique et institutionnelle à suivre pour sortir de cette impasse et assurer la continuité de la gestion des finances publiques.

Emeric Joël ALLAGBE



Deux espaces d'exception,

UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.

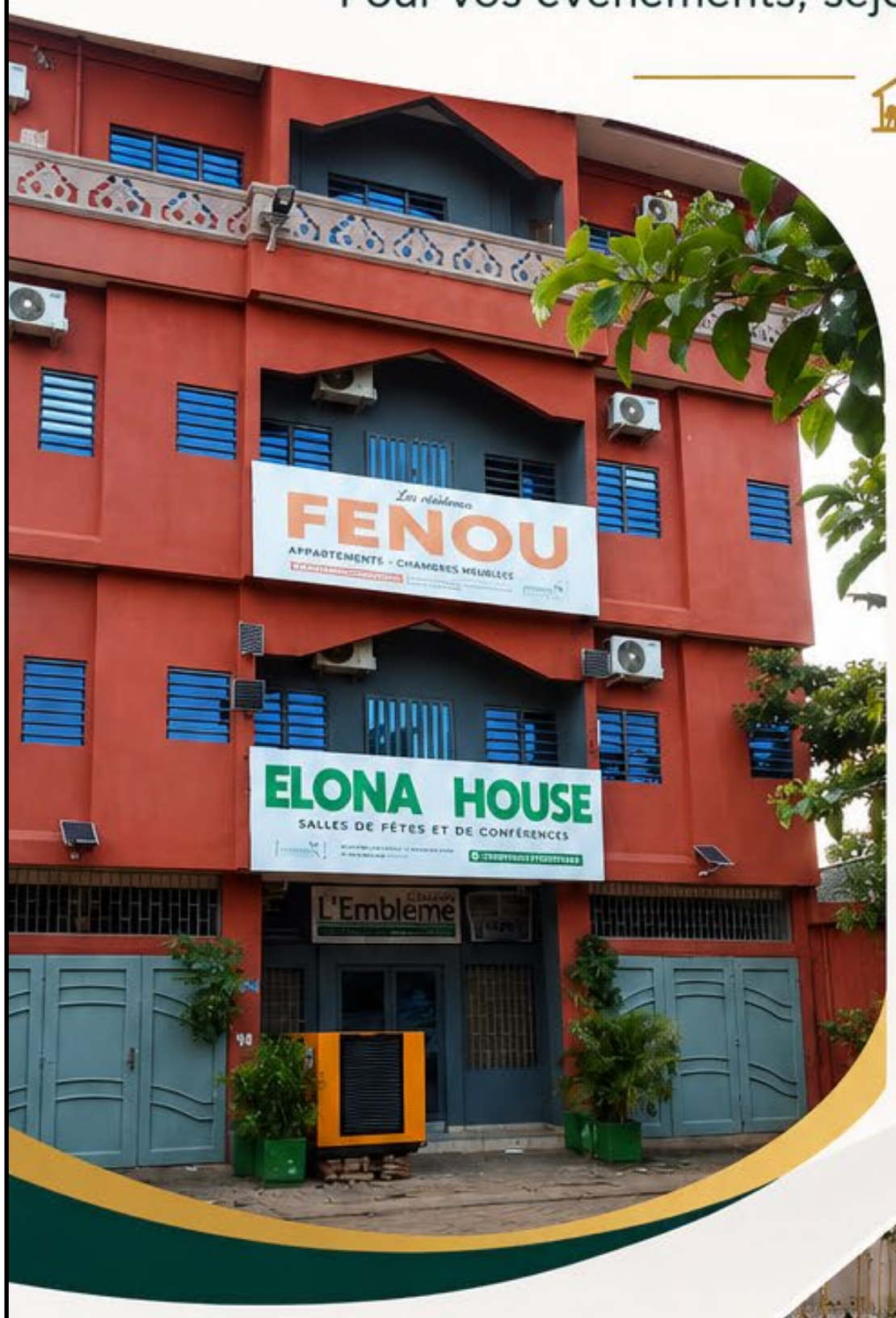

Les résidences

FENOU

Votre confort, notre priorité

- Chambres privées et cuisine conviviale
- Luxe et confort, décor authentique
- Emplacement stratégique
- Groupe électrogène disponible







ELONA HOUSE

Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille… Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- SALLES CLIMATISÉES
- GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE

Djassin Hounvié - Dowa (Porto-Novo)

+229 0198904640 / 0155499999

+229 0195534395 / 0155500707

GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LES DEUX SITES